

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire

de l'Amicale AFAURA

31 mai 2022 à Augerolles (63)

L'assemblée générale ordinaire débute à la fin de la réunion de service régionale en présence de l'ensemble du personnel présent à celle-ci, vive le présentiel, enfin ! Etant donné l'heure tardive, elle sera rapide et concise.

Les co-président(e)s Jean-Marc LEVROLD et Stéphanie JOUMEL, remercient la directrice pour ce temps d'échange. Jean-Marc rappelle pour les nombreux nouveaux personnels qu'il n'y a pas de comité d'entreprise au CRPF AURA, mais une association loi 1901 dénommée « Amicale AFAURA » issue de la fusion en 2017 des deux régions et des deux amicales. Nous en sommes à la sixième année d'exercice et tout le personnel est membre de droit.

Il n'y a aucune obligation d'adhérer à l'AFAURA, mais l'amicale permet une cohésion au sein de notre CRPF, cela joue sur l'ambiance, permettant de parler quand même forêt, on ne peut pas s'en empêcher, mais dans le calme et la bonne humeur, tout en découvrant notre belle région.

Les adhérents peuvent bénéficier de 10% sur des commandes groupées, des événements culturels ou sportifs. Participer aux week-ends estival, hivernal, que nous souhaitons relancer après l'épisode Covid, l'idée étant d'avoir des moments de convivialité et d'échanges en dehors du travail.

Il y a eu moins d'adhérents en 2021 du fait du manque de manifestations à cause du Covid, uniquement des commandes groupées.

Présentation du Bureau et du CA 2022 : inchangé depuis la dernière AG à Yenne autour du repas

Co-Présidents : Jean-Marc LEVROLD (Région 69) et Stéphanie JOUMEL (Région 03)

Trésorier : Alain CSAKVARY (Loire) ; Trésorier-adjoint : Norbert RIOCREUX (Haute-Loire)

Secrétaire : Bruno PASTUREL (Ardèche) ; Secrétaire-adjoint : Isabel GIL (Région 63)

Administrateurs : Véronique JABOUILLE (Ain/Isère), Marie-Pauline TACHON (Rhône/Loire), Julien BLANCHON (Loire), Olivia MAROIS (Savoie/Haute-Savoie) et Pascal FARGE (Puy-de-Dôme), ce dernier souhaitant ne plus faire partie du CA.

Bilan des activités 2021 :

Jean-Marc présente le bilan 2021. La subvention du CNPF continue à être versée. Il existe bien une convention légale entre le CNPF et l'AFAURA, qui lui permet sa pérennité (65 € par employés).

- 🍀 Pas de week-end estival en 2021 mais on y croit pour 2022. Comme prévu dans les règles de fonctionnement, une participation financière forfaitaire sera demandée aux participants de ce week-end. Un week-end hivernal serait le bienvenu.
- 🍀 Le panier gourmand de fin d'année offert à tout le personnel a été très apprécié une fois de plus. L'Ain s'était proposé pour cette année 2021, merci à eux et à PEFC qui a fourni les sacs. Le prix maximum par panier est de 25 € et constitué de produits du département, qui ne manquent pas dans notre grande et belle région. Il pourrait aussi être fait en dehors du roulement habituel des 12 départements, par les personnels des deux sièges de Saint-Didier et de Lempdes (pour eux panier surprise au vue de la diversité géographique de chacun).

- Participation de 10 % pour les commandes groupées de produits locaux (535,54 €), c'est l'organisateur de la commande qui récupère les chèques.
- Il n'y a pas eu de repas de Noël, mais 34 enfants de moins de 14 ans ont reçu un chèque de 40 € en cadeau ; les frais ont été entièrement pris en charge par l'AFAURA (rappel des règles de fonctionnement dans le mail du 22 mai 2019 pour les anciens et du 4 décembre 2020 pour les nouveaux arrivés).

Bilan financier 2021 :

- Dépenses : 3 962,37€, Recettes : 5 315 € soit un solde positif de 1 352,63 €.
- 35 adhérents à l'AFAURA en 2021 pour 70 personnels.
- Le quorum étant atteint, les rapports moral et financier sont votés à l'unanimité.
- Année 2021, calme pour le trésorier Alain, uniquement les commandes groupées, collectes et les cotisations.

Projets 2022 :

Stéphanie présente le programme pour 2022 :

- Diverses commandes groupées : une commande en cours d'huiles via Julien, et comme tous les ans sûrement 2 commandes de vins, une de Cerdon, une de Champagne, gâteaux Bijou, crème de marron, huiles essentielles Abiessence , miel...
- Pour 2022, le week-end estival se déroulera, on l'espère, dans le Puy de Dôme, date en septembre à programmer.
- Panier gourmand / garni : cette année, ce sont les collègues de Haute-Loire qui s'en occupent ; pour 2023 un appel est lancé pour trouver quel département ou siège sera volontaire. Ce sera le Rhône et le siège de Saint-Didier. Pour rappel 2017 = panier de la Loire, 2018 = Haute-Savoie, 2019 = Drôme, 2020 = Allier, et 2021 = Ain.
- Concernant les cadeaux de Noël, un chèque de 40 € par enfant sera envoyé en fin d'année.
- Ne pas hésiter à proposer des activités culturelles ou sportives (rappel minimum de participants : 4 adhérents) ainsi que des commandes groupées de produits du terroir, sachant que la personne qui propose une commande s'occupe de récolter les chèques et transmet à Alain l'enveloppe finale, merci pour lui.
- Les demandes de collectes pour les départs, mariages, naissances, ... **nouvelles règles en 2020**
- Pour les départs, collectes locales ou via l'amicale selon les cas.
- Il est toujours prévu d'inviter les anciens personnels du CRPF AURA à participer au WE hivernal et au WE estival (frais à leur charge) même ça n'a pas été dit lors de cette assemblée générale rapide. RAPPEL : Concernant les week-ends annuels, la participation financière forfaitaire pour les participants est de : 20 € pour une personne seule ; 30 € pour un couple ou famille avec enfants.
- Cotisation 2022 : reste à 20 € par adhérent
- On vous attend pour rejoindre le bureau afin d'être représentant de votre département (échanges par mail ou téléphone). L'idéal serait que chaque département soit représenté ; il manque la Drôme, le Cantal et maintenant le Puy de Dôme. N'hésitez pas à vous rapprocher des co-présidents, allez les jeunes, aux manettes !

L'ordre du jour étant épuisé, Jean-Marc lève la séance à la bonne heure pour manger avec les sympathiques encouragements d'Anne-Laure sur la vie de notre amicale qui donne du liant à notre Centre. La parole est rendue à elle et à Nicolas, pour un hommage bien mérité à Marie GENTHON, avant son départ pour une retraite bien méritée.

Le secrétaire

Bruno PASTUREL